



Droit de visite impossible de s'arranger

Par **alice7**, le **30/04/2016** à **08:25**

bonjour,

pour faire cours, mon conjoint n'a pas vu son fils pendant un an. la mère ne supporte pas qu'il soit en couple et trouve tout moyen pour que son fils ne vienne pas (lui mentir, inventer des problèmes...). elle est allée au tribunal pour retirer dvh du père. a perdu vu qu'il n'y a rien de "tangible". par contre pour cette année, outre 1 week end sur 2" le père n'a qu'une semaine en juillet, et une en aout. ensuite reprise des dvh usuels. ceci pour faire les choses petit à petit du fait de la longue absence chez nous.

pour l'été, l'enfant souhaite venir avec nous en vacances. la mère est ok pour cumulé les deux semaines.... rien de plus ! sachant que nous souhaitions le prendre certains week end aussi (et son fils voulait venir....)

aucun arrangement possible.... et ayant réservé nos vacances, nous serons contraint de ne pas prendre l'enfant... (divers recommandé à l'appui pour trouver un arrangement.....)

ma question est donc : la mère peut être s'en servir et dénoncer "un refus d'exercer le dvh" ? ce qui n'est bien sur pas le cas ?

idem le week end pro ou nous avons quelques chose de prévu. nous voulions inverser le week end à sa convenance, mais elle refuse étant overbooké les prochains mois....

le pompom : elle nous annonce 2 semaines avant que son fils fait la communion.... la nous devons nous organisé nous ! sinon elle dira à son fils qu'on s'en fou (ce qui n'est pas le cas bien sur mais nous ne pourrons y aller)....

mon conjoint à traces des échanges courrier ou nous proposons des solutions pour arranger tout le monde. merci de votre réponse.